

# CERCLE

Le Président

DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES  
DU PAYS DE SAINT-LOUIS  
ANTENNE A ALTKIRCH ET A SIERENTZ  
12 RUE DES VIGNES  
68730 RANSPACH-LE-BAS

**Monsieur le Ministre de l'Economie**  
**Bruno LE MAIRE**  
139 rue de Bercy  
75572 PARIS Cedex 12

Saint-Louis le, 14 novembre 2022

Internet : [www.cercleproprietaires.com](http://www.cercleproprietaires.com)  
E-Mail : [cercledesproprietaires@wanadoo.fr](mailto:cercledesproprietaires@wanadoo.fr)

Objet : publication par BERCY de la recette comment déposer un dossier de surendettement

Monsieur le Ministre,

Lors de l'entretien avec Mme la députée Charlotte GOETSCHY et du député Didier LEMAIRE en date du 24 octobre 2022 à Altkirch, j'ai proposé que les élus doivent changer le discours sur le surendettement. Informer que de ne pas payer le loyer est une situation morale que les locataires ne devront plus envisager à appliquer à l'avenir. Ne pas payer son loyer est source de résiliation de bail.

Mais BERCY annonce haut et fort dans la lettre la recette pour s'inscrire à la commission de surendettement.

C'est une débauche claire et nette à encourager le locataire à spolier le propriétaire, car avec cette initiative le gouvernement n'a pas besoin de devoir venir en aide au locataire.

Sur le sujet de l'impayé le gouvernement ne souhaite pas suivre les initiatives de nos voisins suisse et allemand, pourtant il est friand à un certain moment de dire aux français regardez de l'autre côté de la frontière comme ils réussissent.

Les élus voisins disent aux locataires attention, le paiement du loyer doit être une priorité sinon votre expulsion sera immédiate (en trois mois) et en France trois ans et en plus effacement de la dette de plus de 20'000 € frais d'huissier et d'avocat en sus.

Je regrette de n'avoir pas eu l'occasion de m'entretenir avec un de vos conseillers en date du 10 ou 11 octobre 2022 lors de mon passage à Paris.

La situation économique va s'aggraver en 2023 et le fait de ne pas prendre immédiatement des mesures un peu plus sévères va dérégler le dispositif immobilier et l'investissement énergétique que vous souhaitez appliquer.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de la parfaite considération du CERCLE DES PROPRIETAIRES.

Le Président Gilbert SPERY



PS : j'ai gardé votre slogan d'Alsace « ne vous résignez pas » et garde en mémoire notre rencontre.